

2017

DES ACTIONS POUR VOUS ET AVEC VOUS



aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
AISNE





Olivier DAUGER
Président de la Chambre
d'agriculture de l'Aisne

Une Chambre d'agriculture départementale constitue l'échelon de proximité. Elle joue un rôle essentiel d'information et d'accompagnement auprès des agriculteurs.

Nous remplissons ce rôle et nous vous proposons des offres de services propres à chacun. Pour satisfaire et répondre pleinement aux demandes des agriculteurs, nous souhaitons être présents dans de nombreux domaines, et notamment en 2017 en agro-équipement, viticulture, expertise fourragère, agriculture biologique, diversification et formation par l'apprentissage... à travers des publications, journées techniques et rencontres individuelles.

Vos conseillers sont présents sur le département, des permanences vous permettent de les rencontrer dans les bureaux décentralisés.

A votre écoute, nous vous proposons une palette de formations adaptées. Une offre de formation régionalisée devrait par ailleurs voir le jour courant 2018-2019.

La Chambre d'agriculture s'engage également auprès des collectivités et des partenaires agricoles.

Comme vous l'avez compris, nous restons à vos côtés afin de vous accompagner au quotidien dans vos réflexions, vos pratiques et l'ensemble de vos démarches.

Rapport d'activités 2017

1, rue René Blondelle – 02007 Laon cedex
Tél. 03 23 22 50 50 - Fax. 03 23 23 75 41
www.aisne.chambre-agriculture.fr

Directeur de la publication : Olivier DAUGER
Rédacteur en chef : Airy DARBON

Chargée de communication : Anne-Sophie FIEVEZ
03 23 22 50 66 – anne-sophie.fievez@ma02.org

Conception – Impression :
SETA – MA PROM – 03 23 22 50 28

Crédits photos : Chambre d'agriculture de l'Aisne
SETA, Anne-Sophie FIEVEZ

SOMMAIRE

• COMMUNICATION	p. 3
• AMÉNAGEMENT RURAL	p. 4
• AGRONOMIE - ENVIRONNEMENT	p. 7
• ÉLEVAGE	p. 10
• ENTREPRISE	p. 13
• FORMATION	p. 16

CONSEIL

Le service communication de la Chambre d'agriculture propose aux agriculteurs, et à ses services, son conseil pour la définition d'une stratégie de communication portant sur le choix de supports, la présentation des messages, le choix d'interlocuteurs le cas échéant,... Le service est intervenu dans ce sens sur les dossiers concernant les prestations de la Chambre d'agriculture, l'économie, l'environnement, l'aménagement de territoire ou encore les produits du terroir.

ÉVÉNEMENT

Le service communication accompagne les équipes à la réalisation de leur projet. Un plan de communication est mis en place comportant un rétroplanning des actions à mener, un listing des besoins, des conseils et de l'accompagnement identifiés par la chargée de communication. En 2017, le service a travaillé entre autres sur l'événement des journées élevage, le concours Trucs et Astuces, l'inauguration du Drive Fermier, les journées techniques agro-environnement, les semaines Mes parcelles, la Foire de La Capelle,...

PUBLICATION

La communication intervient dans la conception et la rédaction de publications destinées aux ressortissants, aux élus, aux partenaires de l'agriculture et aux salariés de la Maison de l'Agriculture.

Le bulletin «Champs d'Actions» a été revu en 2017. L'ancienne version proposée un numéro comprenant des actions de chaque service de la Chambre d'agriculture. Cette refonte a pour objectif de cibler les agriculteurs et leur présenter des numéros qui les concernent. Chaque service a maintenant son propre numéro et propose en moyenne deux bulletins par an. Ces bulletins sont ainsi distribués selon leur thématique : élevage, agro-environnement, formation, aménagement rural et installation-diversification. En 2017, 6 bulletins «Champs d'Actions» ont été distribués à près de 18 000 agriculteurs du département.



Le service a également réalisé 1 calendrier formations, 1 rapport d'activités, 1 guide des prestations, 1 document de présentation de la Chambre d'agriculture, 1 organigramme, 1 trombinoscope et la mise à jour des documents liés à la démarche Qualité, des encarts publicitaires dans un numéro du lycée agricole de Thiérache, dans le guide de formations de l'IUT de l'Aisne ainsi que dans la brochure de l'Ordre National du Mérite,...

RELATIONS PRESSE

Le service assure une veille médiatique constante. Chaque actualité agricole est conservée et éventuellement partagée avec les services selon l'objet traité. Le chargé de communication répond aux sollicitations des médias, identifie leurs demandes et les devance.

LE SITE INTERNET ET RESEAU SOCIAL

La Chambre d'agriculture de l'Aisne a souhaité créer une page Facebook départementale pour partager et communiquer sur ses actions locales et les projets suivis par les élus. La page Facebook a été ouverte le 7 juin 2017. Elle est administrée par le profil «Sophie Conseillère».

Le groupe communication régional travaille également sur la rédaction de la newsletter CA Hebdo, à raison d'une diffusion d'une quarantaine de CA Hebdo par an.

Le site internet héberge les vidéos «Situation des cultures» des conseillers agro-environnement. Soit plus de 13 000 vues en presque un an contre 6 000 en 2016. L'état des cultures ainsi que des recommandations sont délivrés chaque semaine. Le service élevage compte plus de 1 800 vues pour sa série de vidéos «Nos conseils en élevage» contre 865 en 2016.

108 publications (actualités, formations, documentations), **36 757** vues de la page d'actualités de l'Aisne en 2017 (contre 23 547 en 2016).

La page Facebook Hauts-de-France est suivie par **2 291** personnes au 31 décembre 2017 (contre 1 700 au 31 décembre 2016).

 La page Facebook Aisne est suivie par **410** personnes au 31 décembre 2017.

AISNE AVENIR

Aisne Avenir est un projet destiné à relever les défis économiques et sociaux que porte la Chambre d'agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Ce projet a trois priorités : cultiver l'entrepreneuriat, cultiver la formation et les compétences.

Au travers d'Aisne Avenir, la Chambre d'agriculture a participé à deux événements : Passion d'entreprendre, le rendez-vous annuel des entrepreneurs du département et le salon des maires. Le service Aménagement Rural, en lien avec la chargée de communication, travaille sur plusieurs projets Aisne Avenir.

Les présidents des Chambres consulaires ont souhaité également mettre en place une conférence de presse Aisne Avenir le 21 novembre 2017. Elle a eu lieu dans les locaux de l'entreprise SAS A.T.P. à Royaucourt-et-Chailvet. Cette rencontre a permis de présenter les actions menées en 2017 et faire un point sur l'apprentissage et la conjoncture économique.



LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET LA COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

> La marque TERRALTO

La marque a été créée pour communiquer et développer les offres de prestations de services des Chambres d'agriculture auprès des collectivités. La Chambre d'agriculture de l'Aisne a travaillé à la déclinaison locale du document national. 2018 devrait voir la finalisation de l'appropriation de la marque, la communication auprès des collectivités locales, ainsi que la réalisation d'études sous cette marque.



> PERSPECTIVE 2018

Un guide de formations à l'attention des collectivités territoriales, élus et techniciens, sur différentes thématiques est en cours de création.

> Avec vous en 2017

SRADDET - Le Conseil Régional a organisé différents ateliers. Le service a su s'impliquer notamment sur les thématiques des déchets (MUAD) et de la biodiversité. Une contribution globale a été constituée par le service et proposée à la Chambre régionale en avril 2017, pour être transmise au Conseil Régional et l'éclairer dans ses travaux.

Le programme régional sur la nature en chemin - Le Conseil Régional a décidé de soutenir la constitution d'une trame verte à travers le réseau des chemins ruraux. L'action porte essentiellement sur l'établissement d'un inventaire des chemins et une aide à l'investissement pour le plantier de haies et/ou d'arbres, voire de semis sur les chemins abandonnés. Ce réseau étant particulièrement utilisé par les agriculteurs, le service a élaboré un projet de charte à destination du Conseil Régional afin de concilier les enjeux de déplacements et écologiques.

Compensation environnementale - Dans la dynamique des travaux menés par la Chambre d'agriculture de l'Oise, le service a accompagné la réflexion régionale sur la constitution d'une charte relative aux modalités de mise en œuvre de la compensation environnementale. Cette charte devrait faire l'objet d'une signature en 2018. Elle a vocation à clarifier les enjeux agricoles, la contribution environnementale de l'agriculture à cet objectif et la manière d'associer la profession agricole sur ce sujet. L'échange est principalement engagé avec la DREAL des Hauts-de-France.

> Le site web Pays Aisne

Depuis janvier 2017, le site est en travaux pour intégrer les fusions d'EPCI à fiscalité propre et les modifications induites par la loi Notre. Avec l'application de la loi Notre, plusieurs fusions d'EPCI à fiscalité propre ont été réalisées et ont vu la création de nouvelles structures.

UNE MISSION CONSULTATIVE

> Foncier

En quelques chiffres - Des avis proposés à la signature du Président de la Chambre d'agriculture :

- 10 avis sur la protection des captages d'alimentation en eau potable
- 4 avis sur les plans de prévention des risques.

Cartographie départementale des cours d'eau - Les services de l'Etat ont abouti, en concertation avec les services de la Chambre d'agriculture, à la signature de «l'arrêté préfectoral portant définition des points d'eau du département de l'Aisne», le 31 octobre.

Les infrastructures routières et ferroviaires - La Chambre d'agriculture a été sollicitée sur le sujet de l'enquête publique et parcellaire du projet d'aménagement de la Véloroute 52 en bords de Marne, véloroute traversant le sud du département. Une étude précise est faite du document transmis ainsi qu'un recueil des éléments des agriculteurs concernés.

Les infrastructures électriques et gaz - 225 dossiers électriques «moyenne et basse tension» et gaz ont été étudiés en 2017. 2 de ces dossiers ont fait l'objet d'une réponse spécifique dans la mesure où ces projets impactent directement du foncier agricole.

GRT Gaz a raccordé la sucrerie Ste Emilie de Villers Faucon au réseau de gaz naturel, depuis la commune de Pontru. En 2017, la Chambre d'agriculture a traité le suivi agronomique des parcelles traversées. Un 1er rapport a été transmis à GRT gaz en juin. Les conditions de sécheresse exceptionnelles de cette année n'ont pas permis de réaliser un suivi affiné.



La sécurité des corps de ferme - Le renouvellement de la «Convention de partenariat et d'actions de maîtrise des risques électriques aux abords des exploitations agricoles» réaffirme l'implication des partenaires. 3 fermes ont été sécurisées en 2017, à Thenailles, Travecy et Pernant. 5 fermes sont en cours d'étude.

La convention « relations » avec ENEDIS - Plusieurs demandes de vérification de hauteurs de ligne ont permis de détecter 2 cas à risque. ENEDIS a procédé aussitôt à leur mise en sécurité à ses frais. De la même manière, un cas particulier concernant le surplomb d'une ligne au-dessus d'un verger a permis la mise en relation directe entre l'agriculteur et ENEDIS.

La convention de partenariat avec la SEDA - Le 10 février, la Chambre d'agriculture et l'USAA ont signé avec la SEDA, une convention de coopération. Les signataires se sont engagés à communiquer régulièrement et efficacement afin de collaborer en amont d'un projet d'aménagement et appliquer le raisonnement Eviter, Réduire, Compenser afin de diminuer l'impact du projet sur les activités agricoles en place.

Autres dossiers suivis - AFAF, recueil des usages locaux, barèmes d'entraide, projet de ferme photovoltaïque au sol, projet Couvron-RAMA,...

> Urbanisme

Suivi des dossiers réglementaires

66 procédures d'urbanisme ont été suivies : 11 prescriptions d'élaboration de PLU, 40 projets d'élaboration ou de révision de PLU, 9 projets de révision accélérée, modification simplifiée de PLU, 6 projets de SCOT.

Le service a participé à l'élaboration de 12 PLU, 3 PLUI, 7 SCOT, et a proposé à la signature du président de la Chambre d'agriculture un avis sur 19 projets de PLU, 2 projets de révision allégée et révision simplifiée de PLUI et 2 SCOT.

Permis de construire - Un avis a été rendu sur 15 dossiers.

Consultation de 22 dossiers d'autorisation d'urbanisme par les EPCI à fiscalité propre ayant mis en place un service instructeur pour le compte des communes compétentes en matière d'urbanisme.

La CDPENAF, présidée par le préfet, émet un avis sur les projets d'urbanisme. 8 commissions et 3 consultations électroniques se sont tenues et ont traité 1 SCOT, 7 PLU, 1 révision allégée de PLU, 20 autorisations d'urbanisme, 1 dossier de demande de création d'un ensemble commercial et 1 délibération motivée de conseil municipal pour déroger aux principes de constructibilité limitée.



PRESTATIONS DE SERVICE

> Foncier - Les infrastructures routières et ferroviaires

Les chemins ruraux - Le Conseil Régional des Hauts-de-France a lancé un appel à projets appelé «la nature en chemins», à destination des collectivités de chaque département de la région.

La Chambre Régionale d'agriculture participe au comité de pilotage régional. Les informations départementales remontent et permettent de prendre en compte la réalité de terrain local. En parallèle, le service a proposé à la Chambre Régionale d'agriculture un projet de charte à soumettre au Conseil Régional des Hauts-de-France. Ce projet n'a toujours pas été signé mais a permis d'engager une réelle prise en compte des intérêts agricoles, au début oubliés, dans le cadre de l'appel à projet régional.



La circulation agricole - La Chambre d'agriculture accompagne les communes en lien avec les services de la Voirie Départementale sur différentes problématiques (barrières de dégel, limitation de tonnage, aménagement de voiries). Les services de l'ADICA sollicitent régulièrement le service pour informer la profession agricole des travaux de voirie à prévoir. La profession agricole doit désormais composer avec les obligations des communes de sécuriser les entrées et les traversées de villages.

La plaquette de communication intitulée «Aménagement pour la sécurité des usagers : concevoir avec les acteurs agricoles», validée

par le Préfet en 2017, a été imprimée et envoyée aux 803 communes du département. Elle sera transmise début 2018 aux présidents et directeurs des Communautés de Communes et d'Agglomération.

MISSION AGRICULTURE ALIMENTATION ET TERRITOIRE

La cellule économique - Début 2017, les élus ont validé la méthodologie de travail présentée. Les sujets du carbone et des émissions de gaz à effet de serre ont été traités. Le travail en réunion a lancé des pistes de réflexions sur la mise en place d'un réseau de capteurs ou de sondes sur le territoire de l'Aisne géré par les agriculteurs afin d'avoir un suivi dans le temps de leurs émissions de gaz à effet de serre. Les enjeux sont multiples et englobent la recherche de la multiperformance pour les exploitations agricoles de l'Aisne, la qualité de l'air, améliorer les connaissances des producteurs sur les impacts positifs et négatifs de leurs pratiques, vulgariser et communiquer sur les bonnes pratiques et leurs résultats.

> Avec vous en 2017

- Pour accompagner les collectivités dans l'interdiction des produits phytosanitaires, la Chambre d'agriculture a mis en place une prestation pour l'élaboration d'un plan de gestion différencié.

- Afin d'accompagner et d'orienter les collectivités dans leurs orientations stratégiques de développement, la Chambre d'agriculture a élaboré une prestation à destination des collectivités basée sur la réalisation d'une évaluation du potentiel alimentaire du territoire.

- La Direction Départementale des Territoires de l'Aisne a mobilisé la Chambre d'agriculture afin de participer à l'élaboration d'une feuille de route de l'agriculture et des territoires 2030 pour le département de l'Aisne. Cette feuille de route a pour objectif d'affiner et structurer les orientations stratégiques pour le territoire.

- La Chambre d'agriculture assiste aux différents SPEL dans un travail de veille et de conseil pour l'emploi et la formation.

ACTIONS INTERCONSULAIRES

Revitalisation des bassins d'emploi - Aisne Avenir travaille en partenariat avec la Préfecture, les Sous-préfectures et la DIRECCTE sur la mise en place et la coordination des dispositifs de revitalisation dans l'Aisne, suite à des licenciements collectifs au sein de certains groupes industriels. 9 dossiers création/reprise d'entreprise ont été proposés par la Chambre d'agriculture en comité et 2 dossiers de création d'emploi. Egalement, le pôle a accompagné le Drive Fermier de l'Aisne et 2 autres porteurs de projet sur l'octroi d'un soutien financier dans le cadre du fonds FRED. A ce jour, seul le Drive-Fermier a pu bénéficier de ce fonds.

Le cluster écorénovation / écoconstruction - Dans l'Aisne, le parc immobilier vieillissant représente un chantier aux enjeux multiples sur les plans économique, environnemental, énergétique, mais aussi en termes de qualité de vie. Pour répondre à ces enjeux et sous l'impulsion de la mission Vasseur, le Préfet de l'Aisne, M. Nicolas Basselier, a confié à Aisne Avenir la mise en place et le pilotage d'un cluster. L'objectif est de développer sur le département une filière de rénovation et de construction à partir de matériaux biosourcés par une mise en relation et un travail collectif des acteurs du territoire.

ACCOMPAGNEMENT AUX COLLECTIVITES

La Chambre d'agriculture propose aux collectivités rurales un accompagnement sous forme d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Le service a conclu 6 contrats d'assistance à maîtrise d'ouvrage. 13 contrats ont été terminés et soldés en 2017.

ANIMATION DES TERRITOIRES

> Avec vous en 2017

- 4 diagnostics ont été réalisés sur les communes de Vauxaillon, Pernant, Cuiry-Housse et Viffort.
- Un travail de concertation a été réalisé en 2013 sur de nombreux sous bassins versants à proximité de St-Quentin. Le 2nd semestre 2017 a été consacré à la formalisation des accords avec les agriculteurs en parallèle de l'avant-projet du maître d'œuvre.
- Sur la commune de Sequehart, la Déclaration d'Intérêt Général préparée par la Chambre d'agriculture a bénéficié d'un arrêté préfectoral permettant la réalisation des travaux sur la fin de l'année.
- Accompagnée par la Chambre d'agriculture de l'Aisne, la procédure de création de l'ASA de St-Agnan a abouti en janvier 2017 avec la publication d'un arrêté préfectoral de création.
- La commune et les viticulteurs de Connigis ont constitué un dossier de création d'une ASA déposé en DDT pour instruction en novembre 2017.
- Un accompagnement au travers de réunions a été proposé à la commune et viticulteurs de Trélou-sur-Marne et Passy-sur-Marne.
- Le service réalise des AMO auprès des communes de Saulchery, Romeny-sur-Marne, Mont-St-Père.

MUAD

Boues urbaines, industrielles et matières de vidange

- Accompagnement de 5 collectivités et 3 vidangeurs dans leurs démarches et réflexions.

- 1 avis technique émis sur 10 plans d'épandage urbains et 3 plans d'épandage d'unités de méthanisation. En 2017, 6 filières urbaines ont été régularisées.

- Réalisation de 29 analyses de boues. La campagne de prélèvements s'est déroulée du 4 avril au 19

mai et a concerné plus d'un tiers des stations d'épuration urbaines et industrielles réalisant des épandages de boues sur le département de l'Aisne.

- Pour les boues urbaines, le bilan 2016 est de 15 993 tonnes de matière sèche, 4 920 ha concernés et 186 utilisateurs dans l'Aisne.

Compostage et méthanisation - Accompagnement de 3 projets en émettant un avis technique sur 3 plans d'épandage d'unités de méthanisation.



ADICA : Agence Départementale d'Ingénierie pour les Collectivités de l'Aisne
SPEL : Services Pour l'Emploi Local
FRED : Fonds pour les Restructurations de la Défense
AMO : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
PLU : Plans Locaux d'Urbanisme
SCOT : Schémas de Cohérence Territoriale
PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

CULTURES - AGRONOMIE

> Expérimentation

13 essais micro parcelles ont été menés. Les résultats de ces essais sont disponibles dans le recueil des essais. Les 18 numéros du bulletin «en direct de la plateforme» ont permis de suivre l'avancée des essais sur toute la région. En réseaux de parcelles, 3 essais étaient en place : la modulation intra-parcellaire, désherbage mécanique céréales et désherbage mécanique/fertilisation localisée sur maïs.

FAITS MARQUANTS

→ Visite de la plateforme de Catenoy

250 personnes ont été accueillies

→ Visite de la plateforme sur les intercultures

La Chambre d'agriculture a travaillé sur la partie destruction des couverts. L'Institut Technique de la Betterave a réalisé la vitrine des couverts.

→ Démonstration désherbage mécanique et fertilisation localisé

40 personnes ont été accueillies.

→ Démonstration désherbage mécanique céréales

100 personnes ont été accueillies.



Journée désherbage mécanique céréales

> Zoom sur le déploiement du plan Ecophyto

La Chambre d'agriculture propose désormais l'obtention du Certiphyto par test QCM seul. En 2017, l'ensemble des utilisateurs de produits phytosanitaires ayant suivi une formation ou un test seul ont obtenu leur certificat. Depuis le réengagement des réseaux Dephy en 2016, la Chambre d'agriculture anime un réseau de 12 exploitants. 2 thématiques au cœur des discussions : la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et la vie biologique des sols. L'année 2017 fut marquée par l'analyse technico-économique des fermes du réseau, le bilan de la campagne passée et des rendez-vous techniques.

La Chambre d'agriculture alimente chaque semaine le Bulletin de Santé du Végétal : 7 conseillers observateurs dont 2 conseillers référents cultures, 7 cultures suivies, 10 parcelles observées chaque semaine.

La dynamique initiée dans le sud de l'Aisne sur l'accompagnement à la réduction de produits phytosanitaires se développe. Un groupe de 10 agriculteurs s'est réuni autour de la gestion de l'interculture, la maîtrise des adventices et le développement de la biodiversité.

> Travaux de recherches

Le projet Auto'N - Les agriculteurs du réseau ont poursuivi la recherche d'autonomie azotée en faisant évoluer leurs systèmes. Une 1^{ère} évaluation de la réussite des systèmes de culture mis en place par les agriculteurs a été réalisée, suivie de l'évaluation de la performance des systèmes de culture. La Chambre d'agriculture a participé à la réalisation de livrables, à un atelier, à plusieurs réunions techniques et à une réunion du comité scientifique.

Le projet Casdar Phytoel - L'objectif du projet est d'élaborer des références en matière de stratégies économes en produits phytosanitaires, adaptées aux systèmes combinant élevage et culture. La Chambre d'agriculture a suivi 3 exploitations pour faire un diagnostic des pratiques, simuler une réduction de 50 % de l'IFT, évaluer le nouveau système sur 3 axes de durabilité (économique, social et environnemental). On observe que la réduction de 50 % de l'IFT total engendre une baisse de 30 % de l'EBE et un pic de travail en mai-juin. Des outils de simulation ont été élaborés et pourront être valorisés dans d'autres actions similaires.

Le Réseau de Mesures de la Qualité des Sols (RMQS) -

En 2017, 3 sites ont été analysés par la réalisation de fosses pédologiques afin de mesurer les évolutions naturelles des sols ainsi que les conséquences des activités humaines.

Réseau des sites et fermes Industries et Agro-ressources -

Une 1^{ère} récolte a été réalisée pour les productions de blé, colza, féverole, orge de printemps, seigle suivi de sorgho. Les résultats pour cette première année sont très satisfaisants. Les récoltes sont analysées avec les teneurs en azote, carbone. Pour les cultures énergétiques, un pouvoir méthanogène est réalisé. Des reliquats sont faits après chaque récolte et en entrée hiver, afin d'évaluer la dynamique de l'azote dans le sol.

Le projet Innovagr'eau - 18 exploitations ont bénéficié d'un conseil individuel et d'un plan d'action adapté à l'exploitation vis-à-vis de la vulnérabilité de leurs sols.

VITICULTURE

> La Chambre d'agriculture s'investit dans la viticulture

Une démonstration désherbage mécanique en vignes a été réalisée le 31 mars 2017. Un retour en vidéo a été posté sur le web (54 vues sur Facebook, 37 vues sur Youtube). Une seconde journée de démonstration qualité pulvérisateur a eu lieu le 4 mai 2017, en partenariat avec le GEDV sur les fonds Ecophyto. Un programme «En route vers la viticulture durable» est proposé sur 2,5 jours avec une demi-journée en accompagnement individuel (10 participants).



Journée désherbage mécanique en vignes



DEVELOPPEMENT DES CONDUITES BIOLOGIQUES

> Expérimentation

Plusieurs essais ont été menés :

- 3 essais céréales d'hiver
- 2 essais de gestion alternative des vivaces sur 3 ans
- 1 essai pluriannuel sur l'étude des reliquats azotés après retournement des luzernes

> Rendez-vous techniques

Les exploitants bio ont bénéficié d'un bilan de campagne, un tour de plaine «point de printemps» avec l'état des cultures, la visite de l'essai céréales d'hiver, une réunion technique régionale légumes de plein champs et céréales biologiques, une visite d'exploitation de grandes cultures en biodynamie.

Un départ collectif a été organisé par la Chambre d'agriculture pour le salon européen des techniques biologiques et alternatives «Tech & Bio» avec un groupe de 8 personnes.

> Projet de conversion

24 agriculteurs ont pris contact avec la Chambre d'agriculture pour réfléchir à un projet de conversion en cultures biologiques. 3 projets de diagnostics de conversion ont été engagés en grandes cultures. En 2017, 4 agriculteurs ont converti leur exploitation de polyculture dans l'Aisne.

19 numéros Info Bio

1 guide des «Préconisations cultures et élevage en agriculture biologique»

1 compte-rendu des essais Hauts-de-France

3 formations, **12** exploitants par formation

1 un groupe de **12** agriculteurs

PRODUIRE DES REFERENCES SUR LES FOURRAGES

> Avec vous en 2017...

Groupe régional herbe et autonomie - Les mesures de la Pousse de l'herbe Picardie et Nord Pas-de-Calais ont fusionné et rebaptisées Herbophyl'hebdo.
 - Suivi de 6 parcelles de prairie permanente en Thiérache
 - Rédaction de 21 articles
 - 7 appuis techniques individuels (PPP et AGE).

Luz Aisne'Co - Une 10^{aine} d'agriculteurs a répondu à l'appel à projet Casdar «Luz'Co» et a ainsi créé sa déclinaison départementale «Luz Aisne 'Co». La Chambre d'agriculture anime les travaux de ce groupe selon 3 axes : la conception de systèmes de cultures avec légumineuses, le suivi d'une plateforme de 12 variétés de luzerne, l'implantation de 7 couverts de légumineuses associés au colza.

Analyse foliaire/alimentaire - 28 analyses alimentaires de fourrages réalisées (maïs et herbe) pour 13 éleveurs afin d'équilibrer leurs rations.

Journées de l'herbe en Avesnois - La Chambre d'agriculture est intervenue sur le thème du désherbage des prairies. Un essai a été mené au printemps avec 8 produits testés selon 2 modalités : dose pleine en 1 passage et dose pleine en 2 passages espacés de 15 jours.

Multifonctionnalité de l'interculture - 4 modalités de couverts d'interculture semés en été 2016, suivi et récolte en 2017.

- Implantation en août de 2 essais en blocs, 5 modalités ayant pour objectif de tester l'effet d'une destruction tardive (fin d'hiver) des légumineuses sur les fournitures d'azote du maïs fourrage et grain.



Journée de l'herbe en Avesnois

ANIMER DES MISSIONS ENVIRONNEMENTALES

> Animation des 30 BACs de l'Aisne

- Participations des conseillers à 30 réunions
- 5 lettres d'informations envoyées sur tous les BACs
- Création d'une lettre d'information spéciale viticole
- 14 réunions techniques sur l'innovation agronomique et le partage de pratiques mises en œuvre dans les fermes

> Outils et méthodes

La mesure Azur - 192 parcelles suivies avec fiches individuelles remises aux exploitants et 4 réunions menées pour l'analyse collective des résultats. Une expérimentation a été mise en place pour tester 4 modalités dans l'objectif de limiter le reliquat entrée hiver sur blé, avec un précédent colza, succession identifiée comme à risque pour les nitrates.

La mesure Zephyr - Elle est proposée sous la forme d'une formation de 2 jours et demi en groupe, accompagnée d'une demi-journée de conseil individuel. Le format de la formation est adapté à un groupe de 10 maximum et s'avère saisonnier (hiver principalement).

> Animation des MAEc/PCAE

- 18 territoires éligibles aux MAEc sur les enjeux eau, biodiversité, zones humides
- 5 formations et 14 réunions d'information MAEc et PCAE
- 118 demandes d'aides MAEc déposées auprès de la DDT

CONSEILLER EN IMAGES

Chaque jeudi, une vidéo nommée «Situation des cultures» est mise en ligne sur le site internet de la Chambre d'agriculture. Des conseillers spécialisés en productions végétales font le point sur l'état sanitaire des cultures, des conseils en agronomie, sur la fertilisation azotée, la gestion de l'interculture,...

On compte environ 700 vues chaque semaine sur Facebook et 250 vues sur le site de la Chambre d'agriculture.

Des vidéos thématiques sont disponibles, comme l'agroforesterie, aménager son corps de ferme,...



DEVELOPPER DES PRESTATIONS

Accompagnement fertilisation azotée - Cette nouvelle prestation vise le raisonnement de la fertilisation azotée sur la base de la carte des sols de l'Aisne et/ou d'un diagnostic de nutrition avec l'outil N-Tester. 151 parcelles ont été diagnostiquées avec cet outil au mois de mai. Des essais de modulation intra-parcellaire avec élaboration de fichiers pour console de modulation ont également été réalisés chez un agriculteur.

Mes Parcelles

- 325 abonnements agricoles et viticoles dont 56 nouveaux
- 5 accompagnements individuels et 8 ateliers de perfectionnement
- 69 abonnements SERENITE
- Présent sur le SIMA, les Culturelles à Reims, le VITEFF à Epernay



Contrôle pulvérisateurs - 57 pulvérisateurs ont été contrôlés.

Banc d'essai moteur - La Chambre d'agriculture a développé un partenariat avec un spécialiste de l'optimisation moteur qui permet dès janvier 2018 de proposer un diagnostic et un conseil objectif sur le tracteur et son utilisation.

Mecagro - Pour analyser l'évolution des coûts de mécanisation. Une centaine d'enquêtes réalisées dans l'Aisne et l'Oise afin de connaître les coûts de mécanisation en fonction des types d'exploitations. La Chambre d'agriculture propose en 2018 une prestation permettant aux agriculteurs de connaître leurs coûts de mécanisation. Des conseils et préconisations seront apportés aux exploitants pour les aider à réduire ces coûts.

S'INSCRIRE DANS UNE AGRICULTURE CONNECTEE

Une association de 17 agriculteurs s'est constituée dont 12 axonais. La Chambre d'agriculture a rassemblé des agriculteurs autour du développement des nouvelles technologies. Ils réalisent des tests de matériels innovants et découvrent de nouveaux outils afin d'atteindre la triple performance sur leurs exploitations.

- 5 réunions avec les agriculteurs
- 2 sessions de formation
- Rencontres d'entreprises
- Présentation du groupe lors du e-day à la ferme 3.0
- Visite des entreprises intéressantes au SIMA avec les agriculteurs du groupe
- 4 essais densité de semis implantés.



LA GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU

Les années consécutives 2016 et 2017 sont caractérisées par leur caractère exceptionnel de régime de pluies. Autant le printemps 2016 a été particulièrement froid et humide, autant le printemps et l'été 2017 ont été marqués par un manque de pluies et des températures plus élevées que les normales.

La Chambre d'agriculture a organisé la collecte des demandes d'eau vouée à l'irrigation des cultures de pomme de terre et légumes, voire de grandes cultures sur sol à faible réserve utile. Les résultats et analyses ont mis en évidence que les prélèvements agricoles ne contribuaient à la baisse des niveaux de nappe qu'à hauteur de 5 %. Les allocations annuelles de volumes d'eau ont servi de plafond de pompage d'eau dans le cadre de l'arrêté sécheresse de juillet 2017.

Par ailleurs, la Chambre d'agriculture a accompagné la création de 16 nouveaux ouvrages de prélèvement d'eau en nappe pour de nouvelles surfaces à irriguer ou en remplacement d'un pompage en rivière.

INTEGRER L'INNOVATION DANS LES ELEVAGES

> Le projet Eurodairy

- 1 réseau de 10 fermes pilotes
 - 1 suivi de ces fermes sur les 4 thématiques d'Eurodairy : utilisation efficace des ressources, biodiversité, bien-être, résilience socio-économique
 - 1 groupe de travail opérationnel sur la résilience et sur l'attractivité de l'élevage laitier à partir des fermes pilotes, d'apports extérieurs, d'étude de données...
- Au bout du projet : un outil pour évaluer la résilience de l'atelier laitier.



9 portraits d'exploitants innovants ont été présentés dans une brochure afin d'aider les agriculteurs dans leur quête de valeur ajoutée, d'amélioration des performances technico-économiques et environnementales.

Dans la même logique, 9 fiches "traque aux expériences innovantes" sont publiées en partenariat avec Agrotransfert.

> AGE

Les années 2016 et 2017 resteront des années atypiques en termes de rendement et de prix des productions agricoles. Lancés par le Conseil régional des Hauts-de-France, dans le cadre du Plan d'urgence à l'élevage, ces audits se sont achevés le 30 avril 2017. Face à la pertinence de ces audits, le Conseil Départemental a décidé de prendre le relais et donc tous les éleveurs de l'Aisne peuvent continuer de bénéficier gratuitement de cet accompagnement, à travers la Charte Avenir Elevage 02. L'objectif est d'engager une réflexion plus poussée autour d'un projet pouvant aller d'une remise en cause d'un atelier, au développement d'une nouvelle production ou encore d'une mise en commun des moyens de production avec d'autres agriculteurs.

> La démarche Progrès Viande 02

Les réunions de remise des tableaux de bord vaches allaitantes ont porté sur le thème : «En quoi la productivité du troupeau allaitant a une incidence sur la rentabilité de votre exploitation ?». Il s'agissait de démontrer le lien entre la rentabilité du troupeau allaitant et les critères techniques composant le tableau de bord mais aussi d'expliquer les différences de productivité entre les élevages selon la race : Charolaise, Blonde, Limousine et Salers. 109 personnes ont participé à ces rencontres.

AutosysEI – Cet outil web, développé par la Chambre d'agriculture et l'Institut de l'élevage, aide les éleveurs à trouver des solutions pour être plus autonomes sur le volet alimentaire.

Plateforme d'échange – Une bourse d'échange paille fumier est disponible sur le site internet de la Chambre d'agriculture de l'Aisne.

130 éleveurs de l'Aisne ont fait appel à cet audit et **66** suivis conseils ont été réalisés.

ANIMER DES GROUPES D'ELEVEURS

150 éleveurs de l'Aisne ont choisi de rejoindre l'un des 15 groupes animés par la Chambre d'agriculture. Cela leur permet de développer leurs compétences techniques, connaître mieux leurs coûts de production et les leviers pour les améliorer, créer un lien social entre les éleveurs. 4 nouveaux groupes ont été créés en 2017 et des thématiques plus élargies ont été proposées telles que le bien-être de l'éleveur, les médecines alternatives, le robot de traite, l'innovation en élevage.

Témoignages d'éleveurs

«Il est important de rencontrer d'autres éleveurs qui veulent progresser, cela nécessite de se comparer et pour cela la Chambre d'agriculture a un point fort : son objectivité et sa neutralité» «Intégrer un groupe permet de combattre certaines idées reçues». «Les relations humaines sont importantes entre éleveurs». «On va voir ailleurs ce qu'on n'a pas la possibilité de voir dans notre département». «Les groupes permettent de sortir de nos exploitations agricoles, de sortir de notre vision étriquée de l'agriculture et de voir ce qui se fait ailleurs. Ils créent du lien social entre les éleveurs et permettent de confronter nos résultats et nos manières de travailler».



> La conversion vers l'agriculture biologique

12 projets de conversion ont été engagés dont 6 ont débouché sur des conversions dans 3 productions différentes (lait, viande bovine et poules pondeuses).

> PERSPECTIVES 2018

Le service élevage souhaite

- mettre en place un dispositif d'accompagnement des éleveurs en matière d'alimentation du troupeau et de gestion du fourrage. L'objectif est de diffuser des références, être en veille sur des systèmes innovants et accompagner les éleveurs pour diminuer leur coût alimentaire.
- développer un accompagnement spécifique sur la question des robots de traite. L'objectif est d'accompagner les éleveurs dans leur phase de réflexion avant l'achat d'un robot et assurer par la suite un suivi après installation du robot de traite.
- poursuivre les travaux avec l'IDELÉ sur les «Systèmes de production innovants» par le suivi d'une exploitation axonaise sur le thème de l'autonomie alimentaire.



PRODUIRE DES REFERENCES TECHNICO-ECONOMIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

> Fermes de référence INOSYS

24 fermes sont suivies dans le cadre des fermes de références INOSYS, dont l'objectif, en plus d'étudier les performances technico-économiques, est d'intégrer les performances environnementales et sociales. Il en émane l'édition de documents d'information : Brève de bergerie, Techniviande, Les éleveurs bovins lait face aux crises et aux aléas, L'Economie de l'élevage (bovin lait, bovin viande, ovin), les systèmes bovins laitiers, bovins viande et ovins viande, et les facteurs de résilience des systèmes ovins viande.

> ICPE et plan d'épandage

Toute modernisation ou création d'atelier nécessite de vérifier le respect d'exigences réglementaires au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

La réalisation des plans d'épandage est pour le service élevage l'occasion de re-sensibiliser les agriculteurs sur la maîtrise de l'apport de matière organique sur les parcelles.

24 dossiers relatifs à l'ICPE et **21** plans d'épandage.

AIDER A LA MODERNISATION DES OUTILS DE PRODUCTION

43 permis de construire réalisés.

1 convention signée avec le CAUE afin de mieux prendre en compte l'intégration paysagère des bâtiments.



> PCAE

Le plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCAE) est toujours une étape très attendue par les éleveurs. En 2017, fait inédit, 1 seul appel à projet a été lancé.

> Travail et qualité de vie

Une demande émerge concernant un besoin d'accompagnement sur la thématique «Travail et qualité de vie», derrière laquelle se déclinent les questions de la gestion de la main-d'œuvre, du regroupement d'exploitations, de l'organisation du travail... Des thématiques abordées à l'occasion des journées de l'élevage à Coulonges Cohan et à Buironfosse. Plus de 200 éleveurs et une trentaine d'élèves s'y sont rendus.

Le concours «Trucs et astuces des éleveurs de l'Aisne»

a permis aux éleveurs, salariés, stagiaires ou apprentis inventifs de partager leurs trucs et astuces pour se simplifier le travail au quotidien. Pour être retenues, les inventions devaient être peu coûteuses, assurer la sécurité ou le confort de l'éleveur ou rendre moins contraignantes certaines tâches. 15 trucs et astuces ont été présentés. Vous pouvez les retrouver en vidéo sur le site internet de la Chambre d'agriculture.

134 dossiers présentés, dont **93** dossiers traités par la Chambre d'agriculture.

24 éleveurs ont été accompagnés par le service sur le chapitre spécifique de la modernisation.



> PERSPECTIVES 2018

Le service élevage souhaite :

- poursuivre son action d'accompagnement à la modernisation des exploitations agricoles au travers du conseil bâtiment qui devrait s'élargir à toutes les productions agricoles,
- proposer un accompagnement spécifique pour accompagner les éleveurs dont l'élevage relève des installations classées pour la protection de l'environnement et pour adapter leur fonctionnement avant tout investissement de modernisation,
- mettre en place 18 nouvelles formations.

24 diagnostics réalisés afin d'identifier les investissements nécessaires à l'amélioration des conditions de travail.

VALORISER LA COMPLEMENTARITE CULTURE-ELEVAGE

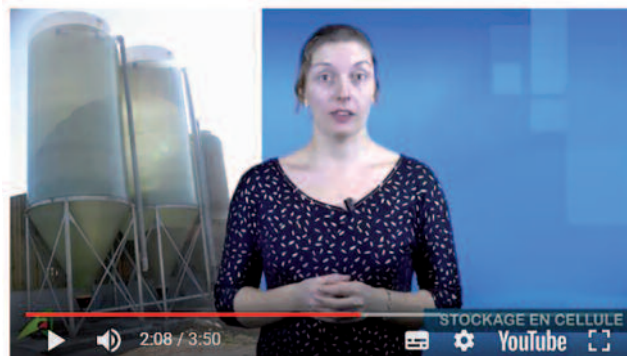
- La Chambre d'agriculture de l'Aisne anime un Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE) sur la valorisation des prairies de fauches tardives dans la Moyenne Vallée de l'Oise. L'objectif est de valoriser économiquement les prairies de fauche alluvionnaires à haute valeur agro-écologique sur le territoire de la Moyenne Vallée de l'Oise.

- Une étude d'une durée de 5 ans est en cours sur la complémentarité cultures-élevages concernant l'utilisation du matériel et de la main-d'œuvre. La Chambre d'agriculture, en partenariat avec AgroTransfert, teste une nouvelle méthode pour constituer le groupe-pilote de ce territoire, composé de 12 polyculteurs-éleveurs qui veulent optimiser la main-d'œuvre ou la gestion du matériel.

- Le projet RedSpyce contribue à l'amélioration des performances des fermes, par la production de références nouvelles, d'outils simples et rapides d'utilisation. L'objectif est de répondre à une problématique des polyculteurs éleveurs à savoir soulager le travail d'astreinte pour un meilleur confort de vie. Pour mener à bien ce projet, 6 enquêtes ont été réalisées ainsi qu'un focus group.

CONSEILLER EN IMAGES

Les conseillers du service élevage présentent un conseil mensuel de saison tel que la qualité de l'eau d'abreuvement, la conduite alimentaire, le stockage des effluents d'élevage... A ce jour, 14 vidéos sont en ligne.



Contacts privilégiés – Les conseillers référents travaillent étroitement avec leurs éleveurs. Ces derniers peuvent solliciter de façon prioritaire leur conseiller. Il s'agit pour chaque conseiller du service d'envoyer, par mail, et de façon ciblée, une information courte, pratique et de saison aux éleveurs avec lesquels ils sont en «Contact privilège». De manière générale, la transmission de ce type d'informations est très appréciée par les éleveurs.



L'INSTALLATION DES JEUNES AGRICULTEURS

> L'installation aidée

L'année 2017 a été plus dynamique que la précédente. 26 dossiers d'aide à l'installation tous financeurs confondus ont été validés par les services de l'Etat, contre 16 en 2016. 10 avenants au PDE ont été déposés.

Les principales orientations technico-économiques, supports de l'installation, sont la polyculture (14), et l'élevage (8), dont 3 projets de poules pondeuses en agriculture biologique auxquels on peut rajouter un projet lait et maraîchage.

Dans le cadre des aides régionales à l'installation (dispositif PARI), 8 demandes ont été déposées auprès de la Région Hauts-de-France, dont 2 sont éligibles uniquement aux aides régionales.

> Le stage 21 heures

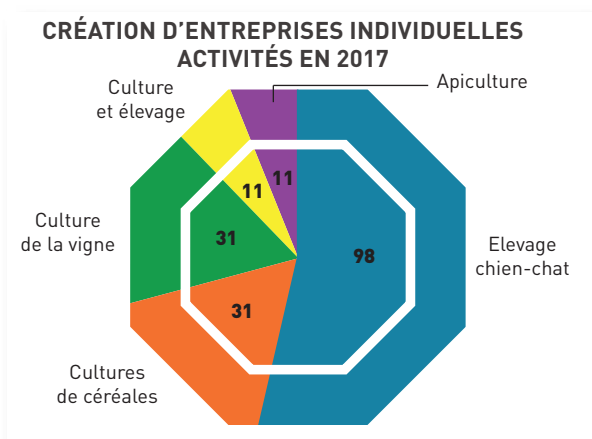
45 candidats, sur 5 sessions, ont participé au «stage 21 heures» organisé par la Chambre d'agriculture. Ce stage est une étape obligatoire dans le cadre du parcours national pour obtenir les aides à l'installation.

Les jeunes sont majoritairement satisfaits des différentes interventions et des thèmes abordés. Cependant, ils souhaiteraient consacrer plus de temps aux aspects économiques et financiers de leur projet. En réponse, la Chambre d'agriculture a mis en place un stage complémentaire de 3 jours «Bâtir son projet économique».

Ce stage a eu lieu 2 fois au cours de l'année et sera reconduit en 2018 (3 sessions prévues).

> Le Centre de Formalité des Entreprises

799 dossiers ont été traités. La réglementation de la vente d'animaux de compagnie amène 44 % des créations d'entreprises individuelles.



> Point Accueil Installation



Sur les 151 porteurs de projets rencontrés, 50 sont entrés dans le ou les parcours à l'installation.

Le Centre d'Elaboration des Plans de Professionnalisation Personnalisés (CEPPP) a traité 70 dossiers, 50 porteurs de projets avaient rencontré le PAI en 2017 et 20 avant 2017.

L'âge moyen des candidats est passé de 30 à 32 ans en moyenne contre 39 ans en parcours région. La provenance des exploitations est de moins en moins familiale (51 % en 2017, 62.5 % en 2016 et 68 % en 2015), tandis que la proportion d'installation sociétaire augmente (63 % en 2017, 52 % en 2016).

Les projets concernant la polyculture élevage et l'élevage sont en progression. Le maraîchage est en baisse et la polyculture se stabilise.

140 préconisations ont été faites en 2017 soit 2 par candidat.

Les prêts MTS-JA (Moyen Terme Spéciaux Jeunes Agriculteurs) dits «prêts à taux bonifiés» ont disparu et ont été remplacés par une modulation supplémentaire de la Dotation Jeune Agriculteur (DJA).

> PERSPECTIVES 2018

La durée de validité des PPP a été limitée à 2 ans. Des porteurs de projets ayant déjà suivi le parcours, sans aboutir à une installation, sont dans l'obligation de le recommencer. Nos services prévoient une évaluation du nombre de porteurs de projets concernés au cours de l'année 2018.

Les 2 programmes d'aides régionales à l'installation, le PARI picard et PRCTA du Nord Pas-de-Calais, vont converger pour aboutir à un seul et même programme au cours de l'année 2018 : ACTIV

L'ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSMISSION

> Avec vous en 2017...

Intérêts des politiques publiques pour favoriser le renouvellement des générations agricoles - Une partie de l'année 2017 a été consacrée au travail sur la mutualisation des actions en faveur des futurs installés au niveau de la région Hauts-de-France, suite à la mise en place du dispositif AITA (Accompagnement à l'Installation Transmission en Agriculture).

Pôle cessation-transmission - 3 réunions ont eu lieu sur le thème «Transmettre son exploitation et préparer sa retraite». Elles ont été organisées par la MSA et la Chambre d'agriculture au cours de la quinzaine de la transmission. 8 cédants ont bénéficié d'un accompagnement pour réfléchir à la cession de leur entreprise.

LA RECHERCHE DE VALEUR AJOUTEE PAR LA DIVERSIFICATION

> Accompagnement des porteurs de projets

Point Info Diversification – 90 personnes ont été accueillies par le PID dont 23 ont obtenu une aide à la clarification de projet et 6 se sont engagées dans un contrat de progrès.

Actions régionales – Des actions ont été menées en interne au sein des Chambres d'agriculture Hauts-de-France pour améliorer les actions de sensibilisation telles que la réactualisation et réédition de la plaquette régionale d'information sur les démarches d'accompagnement, la création d'un système d'enregistrement et traitement des contacts, la rédaction d'articles «Cap Valeur Ajoutée» dans les journaux agricoles, la réalisation d'un cahier technique, la réalisation de panneaux d'informations pour les évènements professionnels, la journée régionale «Petits fruits & légumes» à Fréchencourt.

Actions départementales – 7 formations de diversification ont été proposées ainsi que 2 rendez-vous professionnels.

après de la restauration collective. Ce partenariat est en construction.

Une plateforme d'approvisionnement de la restauration collective

– Le constat de la difficulté à approvisionner les collectivités en légumes a été fait. Les raisons en sont multiples. L'idée a émergé de trouver une solution collective. Cette solution pourrait aller d'une plateforme de regroupement à la mise en place d'une légumerie qui permettrait de préparer les légumes de façon à ce qu'ils correspondent aux besoins des restaurants collectifs. Cette idée a été confirmée dans le cadre du projet alimentaire territorial en émergence. Une étude d'opportunité et de faisabilité est ainsi menée par la Chambre d'agriculture. Le recensement de l'offre et de la demande est en cours.



Un projet alimentaire territorial – A l'initiative du Conseil départemental, des réunions informelles avaient lieu depuis 2 ans avec comme objectif de faire se rencontrer les structures travaillant sur la question de l'alimentation et plus précisément en relation avec l'approvisionnement de la restauration collective. Lors de ces réunions, l'idée de mettre en place un projet alimentaire a émergé. Le territoire du grand Laonnois a été choisi. Il a été décidé que la Chambre d'agriculture porterait l'animation de ce projet en partenariat avec le Conseil départemental. De nombreuses pistes de travail qu'il faudra valider ont émergé de ces réunions.

Le drive fermier «Bienvenue à la ferme» – Après presque 2 ans de réflexion, le drive fermier de Laon a ouvert le 12 mai au 8 rue Buffon à Laon. 17 producteurs se sont engagés et un 18ème les a rejoint en septembre. Après avoir accompagné toute la réflexion et avoir participé au montage du projet, à sa réalisation et aux demandes de subvention, la Chambre d'agriculture continue à accompagner le groupe au quotidien pour tous les aspects pratiques et organisationnels, la communication, le développement. Au 31 décembre, 1 474 paniers avaient été commandés soit une moyenne de 44 paniers par semaine pour un coût moyen de 40.68 € TTC.



> Soutien aux projets collectifs

Approvisionnement de la restauration collective en produits locaux

– La Chambre d'agriculture travaille à la mise en relation des producteurs avec les acheteurs de la restauration collective. Plusieurs actions sont mises en place pour aider à ce développement.



www.aisneproduitslocaux.fr

Le chiffre d'affaires a augmenté, soit 72 879 € HT en 2017 contre 41 761 € HT en 2016, année très faible en raison de la fermeture de l'abattoir de Laon qui avait permis de mettre en place un approvisionnement local de la restauration collective de viande de bœuf, veau et porc issues d'élevages de l'Aisne.

De façon à favoriser la connaissance de ce dispositif, 5 réunions ont été organisées en

collaboration avec le Conseil départemental dans 5 collèges. La 1^{ère} réunion avait pour objectif de sensibiliser les producteurs aux contraintes des cuisines collectives. Tandis que les 4 réunions suivantes avaient pour objectif de sensibiliser les gestionnaires et les chefs de cuisine des collèges du département à l'approvisionnement en produits locaux.

Approvisionnement de la restauration collective en viande – En 2016, une association d'éleveurs a été créée pour approvisionner la restauration collective en viandes locales de façon à trouver une solution à l'interruption de la filière qui avait été mise en place par l'abattoir de Laon. 5 tests ont été réalisés entre novembre 2016 et juin 2017. Les résultats en termes de qualité de produit et de services sont très positifs. Cependant, il a été difficile de réaliser l'équilibre financier ainsi que l'équilibre «matière». Une rencontre a eu lieu avec l'abattoir de Rethel pour envisager un partenariat qui permettrait de faciliter l'équilibre matière avec le rachat par l'abattoir de certains morceaux plus difficiles à commercialiser



L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS ENERGIE ET BIOMASSE

Une 50^{aine} d'agriculteurs a été renseignée ou accompagnée sur un sujet relatif à l'énergie, à la biomasse ou au climat. Les besoins d'information sur le photovoltaïque et la méthanisation sont importants et concernent l'essentiel des contacts pour la production d'énergies renouvelables. L'activité sur les économies d'énergie est plus ponctuelle et liée aux appels à projets PCAE et aux possibilités d'aides à l'investissement.

Un regain d'intérêt est constaté sur le solaire photovoltaïque grâce à des coûts d'investissement en baisse, une grille tarifaire claire et des possibilités de subvention pour les projets en autoconsommation.

La méthanisation reste le centre d'intérêt de nombreux agriculteurs même si les difficultés conjoncturelles en élevage rendent compliquées la concrétisation des projets individuels. Le dernier arrêté tarifaire encourage clairement les petites puissances en cogénération et l'injection dans le réseau pour les projets plus importants.

1 nouvelle unité de méthanisation a été inaugurée en début d'année. **1 seconde unité** en injection devrait entrer en service sur le premier semestre 2018 et la construction **d'1 troisième unité** sera achevée avant la fin d'année.

Avec une trentaine d'unités en fonctionnement, la Région Hauts-de-France est l'une des principales en méthanisation agricole. Les Chambres d'agriculture proposent de réunir les agriculteurs exploitant une installation afin d'échanger et de traiter de sujets spécifiques. Le groupe picard s'est réuni deux fois en 2017 avec des interventions sur la biologie du digesteur et la qualité agronomique des digestats.



L'ENCADREMENT DES EXPLOITANTS ET SALARIES EN DIFFICILTE

Les années 2016-2017 se caractérisent par une hausse du nombre des nouvelles demandes traitées par la Chambre d'agriculture hors cadre administratif «Agriculteurs en difficulté». Le nombre de nouveaux contacts a progressé et s'explique par la mise en œuvre de mesures d'urgence dans le cadre du plan de soutien à l'élevage (mesures fiscales, sociales et bancaires).



L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS PAR LA FORMATION CONTINUE

L'activité formation de la Chambre d'agriculture a progressé en 2017 par rapport à 2016. Les projets de formation doivent répondre à de nouvelles priorités : la rentabilité économique des exploitations agricoles, la gestion humaine dans l'entreprise et l'intégration des modalités pédagogiques digitales dans les formations proposées.

140 formations (109 en 2016), représentant
213,5 journées de formation (200 en 2016) pour un
chiffre d'affaires en hausse à **356 777 €** pour
2017 (298 132 € en 2016).

> Une offre de formation diversifiée

En 2017, la Chambre d'agriculture a souhaité renouveler et diversifier son offre de formation pour répondre aux nouveaux besoins des agriculteurs et répondre aux nouveaux enjeux :

- l'installation agricole
- Certiphyto : 14 actions de formation, rassemblant 120 stagiaires dont 52 salariés agricoles et 13 salariés de collectivité, sur cinq certificats (décideur en agriculture, opérateur en agriculture, décideur en prestation, opérateur en prestation, applicateur ou applicateur opérationnel en collectivité)
- la conduite de l'entreprise : 18 formations
- la progression technico-économique en élevage et grandes cultures : 23 groupes
- les modes de production innovants : 18 formations
- la gestion humaine en entreprises agricoles : 7 formations
- l'informatique et les nouveaux outils numériques : 26 formations.

> PERSPECTIVES 2018

Consciente de son rôle stratégique pour la préservation de la compétitivité de nos exploitations, les Chambres d'agriculture de la région Hauts-de-France ont travaillé en 2017 à la mise en place d'une offre régionale. Cette offre mutualisée doit permettre courant 2018 d'élargir le panel de formations par des innovations thématiques, numériques et pédagogiques.



L'APPRENTISSAGE D'UN METIER ET L'INSERTION DES JEUNES

> L'évolution des effectifs

- Les effectifs du CFA 2017 sont en-deçà de ceux de 2016 mais sont équivalents à ceux observés en 2015.
- Des difficultés de recrutement en DIMA, en CAPa et dans les sections de la filière équine ont été rencontrées.
- Les effectifs sont en progression sur la filière services aux personnes et en milieu rural et aménagements paysagers.
- Les collectivités territoriales portent un intérêt pour le développement de l'apprentissage dans leurs services techniques.
- 14 apprentis sont entrés en licence professionnelle «Management et développement économique des entreprises agricoles» portée par l'IUT de l'Aisne et la Chambre d'agriculture.
- La moitié des effectifs est composée de formations de niveau V (CAPa, BPA).

Taux de réussite de **87,33 %**
Taux d'insertion professionnelle de **92 %** sur
les sortants 2016 dont **41,3 %** poursuivent
leur parcours professionnel.



Journée de formation au CFA

> Développement de l'apprentissage dans le secteur agricole

Plan apprentissage - Le Conseil régional Hauts-de-France propose une nouvelle offre de services pragmatique et ambitieuse pour développer l'emploi par apprentissage, au bénéfice des entreprises mais aussi des apprentis futurs ou en cours de parcours. Ce plan s'adresse aux entreprises pour lever les freins financiers aux recrutements d'apprentis et au grand public afin de susciter leur intérêt pour l'apprentissage. Il traduit la volonté de les accompagner dans leurs démarches de conclusion de contrats et de sécuriser les parcours de formation des apprentis. L'adaptation de la carte des formations aux besoins du territoire est également un chantier primordial pour développer l'apprentissage.

Pour la période 2017 à 2021, la Chambre d'agriculture s'est engagée à accompagner la nouvelle politique régionale portée par la région Hauts-de-France pour le développement de l'apprentissage.

Dispositif «Développeur de l'apprentissage» - La région Hauts-de-France souhaite développer l'apprentissage auprès des entreprises agricoles et du paysage.

La Chambre d'agriculture s'engage ainsi dans ce dispositif.

260 exploitants agricoles et paysagistes ont été prospectés aux termes des 5 premiers mois d'activités du développeur. Celui-ci réalise la promotion de l'apprentissage auprès des employeurs et informe sur les nouvelles dispositions relatives à l'apprentissage qui facilitent le recrutement.

Ce dispositif permet de soulever les craintes le plus souvent liées aux aspects législatifs, financiers et parfois liées au doute sur la motivation des jeunes générations.

> De nouvelles sections d'apprentissage répondant aux besoins de formation

BTS APV - La Chambre d'agriculture souhaite ouvrir sur le site de Laon le 1^{er} BTSA Agronomie Productions Végétales. Ce projet d'ouverture répond à de vrais besoins d'emplois et de compétences en grandes cultures, sans remettre en question les formations présentes sur le département de l'Aisne. Il accompagne la volonté du ministère de l'agriculture d'élever le niveau de formation des apprentis titulaires d'un baccalauréat professionnel agricole. Une telle formation doit être développée pour maintenir une agriculture hautement performante par une économie agricole compétitive, satisfaisant les attentes sociales et participant aux défis environnementaux.



BTSA développement et animation des territoires ruraux - Actuellement géré par le CFA horticole de Laon, ce diplôme devra rejoindre l'UFA de La Capelle dont l'équipe pédagogique assure actuellement la formation technique. La plupart des apprenants intégrant ce BTSA est issue de territoires voisins à l'UFA de La Capelle tout comme les maîtres d'apprentissage qui les accueillent.

Nouvelle section - L'UFA de Chauny devra ouvrir une section de découverte et d'initiation aux métiers de l'apprentissage dont l'objet est d'accueillir des élèves sortant de 4^{ème} de collège et âgés de 15 ans en vue de leur faire découvrir une palette de métiers. Au terme de cette formation, ils pourront se voir délivrer le Certificat de Formation Générale.

> Les actions de promotion du CFA de la Chambre d'agriculture

- Participation à différents forums et portes ouvertes dans les collèges et autres établissements scolaires,
- Participation aux réunions des services publics locaux pour l'emploi,
- Interventions auprès des collectivités locales (communes principalement) pour présenter l'apprentissage dans les collectivités territoriales en partenariat avec les MEF et Cap'emploi,
- Animation d'un site internet et réalisation de présentation télévisuelle du CFA horticole de Laon : publication régulière d'événements,
- Réalisation d'outils de communication : flyers, plaquettes, kakémonos...

FAITS MARQUANTS

→ Journées Portes Ouvertes

Chaque UFA a ouvert ses portes au public pour présenter l'apprentissage. Ce fut l'occasion pour le CFA de participer à une 10^{ème} de rencontres et de réaliser des journées «Portes Ouvertes» à Laon, à laquelle près de 250 jeunes ont manifesté leur intérêt pour l'apprentissage.

→ 26^{ème} palmarès de l'apprentissage

Les meilleurs apprentis de l'Aisne ont été honorés à l'occasion de cette 26^{ème} édition. Ils ont brillé tant aux examens, du CAP au BTS, qu'aux différents concours. Cet événement s'est tenu le 27 novembre à la Maison des Arts et Loisirs de Laon.

→ Voyage d'études à Londres

Le CFA horticole et l'UFA de La Capelle s'investissent dans la réalisation d'actions de mobilité européenne soutenues par la région Hauts-de-France. Ainsi, les BTSA suivant les spécialités «aménagement des territoires ruraux» et «développement et animation des territoires ruraux» ainsi que les apprentis préparant le BAC professionnel spécialité «technicien en conseil et vente des aliments» se sont rendus pendant 3 jours à Londres. L'objectif était d'appréhender la conception des jardins et parcs paysagers et de découvrir les modes de travail spécifiques des jardiniers anglais.

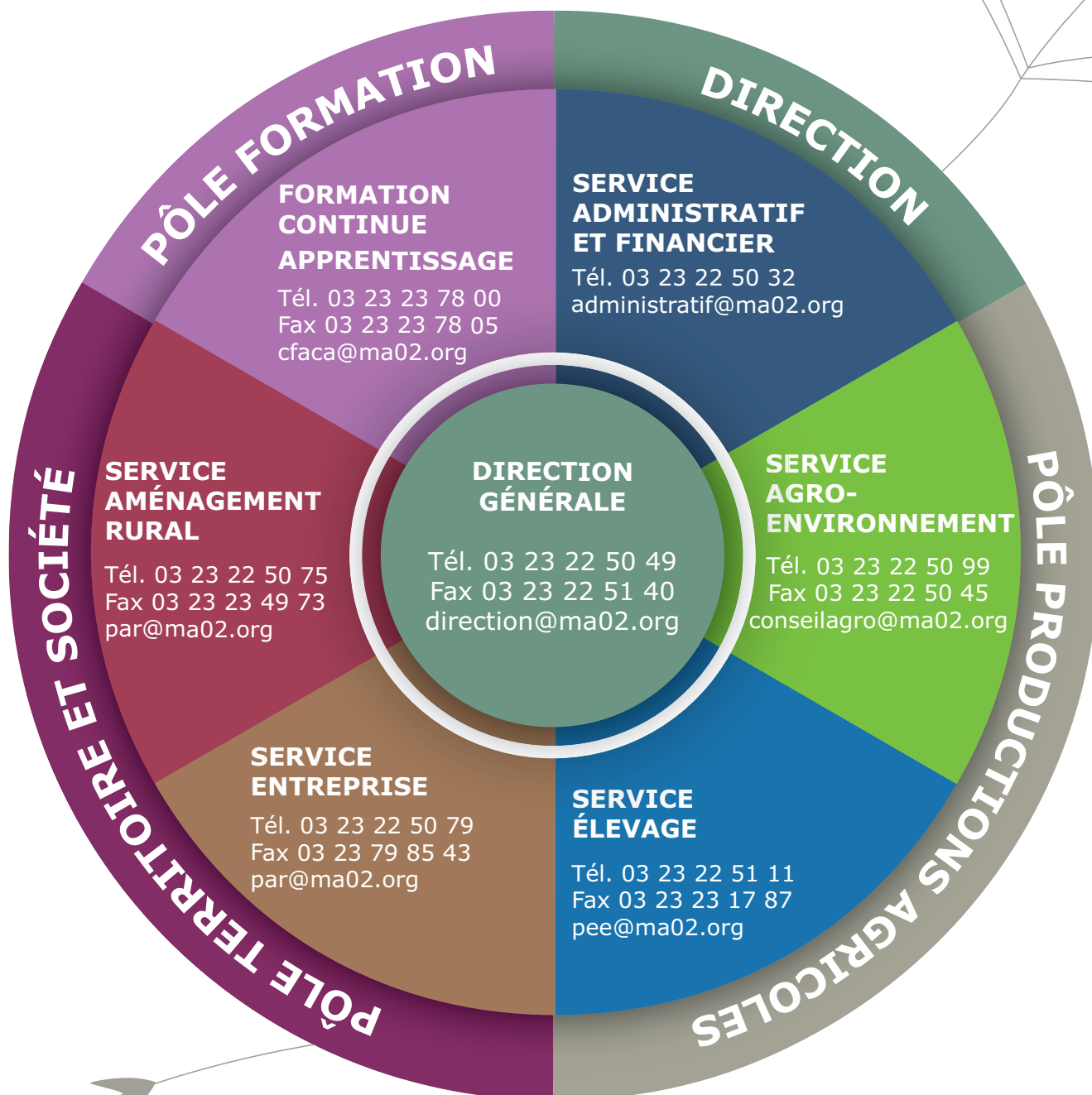
> Améliorer les conditions d'accueil et la qualité des formations

Le CFA poursuit sa politique d'investissements sur l'ensemble de ses UFA en vue d'améliorer les conditions d'accueil des apprentis et la qualité des formations dispensées :

- modernisation et mise aux normes des ateliers de mécanique agricole
- renouvellement du parc informatique et investissement dans des vidéos projecteurs interactifs
- investissements pour améliorer la gestion des déchets
- modernisation des structures de restauration des apprentis avec la mise en place d'une liaison chaude sur une UFA.

ORGANISATION DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE EST À VOS CÔTÉS
AU QUOTIDIEN



Chambre d'agriculture de l'Aisne
1 rue René Blondelle - 02007 Laon cedex

Merci à nos partenaires

pour leur soutien financier, leur appui technique
et leur contribution sur le terrain.

Acolyance	Chambre Régionale d'agriculture Hauts-de-France	Institut Technique de la Betterave
ADEME	Cialyn section Jba	IUT Aisne
AFDI	CIVC	JA02
Agences de l'eau	Coforaisne	Lactalis
Agriculture Environnement en Vallée de l'Oise (AEVO)	Communautés de communes et d'agglomération	Lact'Union
AgroTransfert Ressources et Territoires	Conseil départemental	Laiterie coopérative de la Thiérache
Aisne Comptagri	Conseil régional	Laitnaa
Aisne Numérique	Conservatoire des espaces naturels de Picardie	LDAR
Aisne Promo Elevage	COVAMA – Champagne Pannier	Les œufs Genty
APCA	CRCA Nord Est	Lycée agricole Crézancy
Ardennes	DDPP	Lycée agricole de Thiérache - Vervins
Arvalis	DDT	Lycée agricole Robert Schuman-Chauny
ASAVPA	Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt Hauts-de-France	MEF LAON
Association AT02	DREAL	MSA
Association Sauvegarde du Nord	Elvea	MSA Nord/Pas-de-Calais
Atelier Agriculture Avesnois Thiérache	EMC2 Elevage	Pierry
Avenir Conseil Elevage	Etablissement Dachy	Pôle Emploi
Bergers du Nord Est	Etablissement Franquet	Prim'Allia
BGE	Etablissement Guilbart	Schuman
Biolait	Etablissement Leduc	SDPL
Bongrain	Etablissement Maréchalle	Service de remplacement
Cabinets comptables	Expandis	SGV
Cap vert	FAFSEA	Syndicats des eaux
CAPEMPLOI ASIM	FDCETA	Téréos
CD02	Féculerie coopérative de Vic-sur-Aisne	Ternoveo
CDG02	Fédération des Chasseurs de l'Aisne	Terres Inovia
CDPO	Fédération régionale des coopératives	UCANEL
Centre d'Insémination Coopélia	GDS Aisne	UFA de la MFR de Beauregard - Clairfontaine
CER France Nord Est Ile-de-France	GEDV	UFA de la MFR de La Capelle
CERENA	GIE lait viande nord Picardie	UFA de la MFR de la Vallée du Retz - Ambleny
CFA Horticole - Laon	GIE LNVP	UFA du CFPPA de Thiérache - Vervins
Chambre d'agriculture de l'Aube	Groupama	UFA du CFPPA du Sud de l'Aisne - Verdilly
Chambre d'agriculture de la Marne	IDELE	UFA du Lycée agricole Robert Schuman
Chambre d'agriculture de la Somme	Inra	USAA
Chambre d'agriculture de l'Oise		Vervins
Chambre d'agriculture du Cher		VIVEA
Chambre de Commerce et d'Industrie		
Chambre de Métiers et de l'Artisanat		

Merci aux agriculteurs

qui nous font partager leurs expériences
et qui accueillent nos actions sur leur ferme.

**Plus
proches**
pour mieux
se comprendre



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
AISNE

→ **LAON - Siège**

1 rue René Blondelle - 02007 Laon cedex
Tél. 03 23 22 50 50
Fax 03 23 22 51 40
accueil@ma02.org

→ **LA CAPELLE**

Pôle agricole - ZAE des Andiers
Route d'Hirson - 02260 La Capelle
Tél. 03 23 97 21 36
Fax 03 23 97 54 13
lacapelle@ma02.org

→ **CHATEAU-THIERRY**

11 rue Vallée
02400 Château-Thierry
Tél. 03 23 84 24 00
Fax 03 23 84 24 01
chateau@ma02.org



Retrouvez l'actualité agricole de l'Aisne

sur **www.aisne.chambre-agriculture.fr**